

*Affaires courantes*

ce projet, il faudra y consacrer 12 millions de dollars au cours des quatre prochaines années.

Le ministre peut-il assurer à la Chambre et aux scientifiques canadiens que le gouvernement fournira les 12 millions de dollars nécessaires, à condition, bien sûr, que d'autres scientifiques fournissent 10 millions de dollars de leur côté? La date limite est le 15 novembre. Le ministre peut-il assurer aux chercheurs canadiens que nous obtiendrons les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet?

**L'hon. William C. Winegard (ministre d'État (Sciences et Technologie)):** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question, qui m'a d'ailleurs été posée à maintes reprises par le député de Timiskaming.

À l'heure actuelle, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie est prêt à verser 15 millions de dollars pour ce projet. Nous avons un engagement de la part des États-Unis, mais ce n'est pas encore un engagement ferme. Nous avons un engagement de la part du Royaume-Uni. L'Ontario s'est engagée à fournir 7,6 millions. Il nous manque cependant encore des fonds. Je dois rencontrer la présidente du CRSNG aujourd'hui à 17 heures pour voir où nous pourrions obtenir des fonds supplémentaires et si nous pouvons respecter la date limite.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

## LES COMPTES PUBLICS

**M. Dan Heap (Trinity—Spadina):** Monsieur le Président, à la liste des indemnités accordées aux députés, les Comptes publics du Canada ont fait une erreur dans mon cas: Si j'avais reçu les 80 203\$ qu'on m'attribue l'an dernier, ç'aurait été remarquable, mais en fait j'ai reçu 58 725\$ en indemnités. Ils m'attribuent 26 655\$ en allocations de dépenses, alors que ce fut 19 525\$, 30 927\$ pour les frais de voyage, alors que ce fut 22 267\$. Tout compris, monsieur le Président, ils disent que j'ai reçu 137 785\$, alors que ce fut 100 517\$.

Comme je n'ai pas touché de montants aussi élevés, je voudrais que le compte rendu indique les montants exacts. J'ai indiqué les chiffres que m'a communiqués le contrôleur.

**M. le Président:** Je remercie le député.

La présidence accorde la parole au député de Port Moody—Coquitlam pour un rappel au Règlement.

## LES DÉPUTÉS

**M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le ministre des Finances a dit que je n'étais pas à la Chambre. Il sait que c'est contraire au Règlement. Peut-être cela a-t-il été rectifié par un autre ministre. Je ne puis dire où il est maintenant. Voici ce que j'aimerais lui dire. Je n'ai pas parcouru le pays à bord d'un avion à réaction gouvernemental, c'est tout.

**M. le Président:** Je prends bonne note des observations du député. Je sais qu'il va consulter certains de ses collègues à ce sujet, dans l'intérêt du décorum.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## PÉTITIONS

## RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à huit pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

\* \* \*

## DÉCRET EN CONSEIL

## DÉPÔT DES NOMINATIONS

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, un certain nombre de nominations que le gouvernement a effectuées par décret.

Conformément au paragraphe 110(1) du Règlement, ces nominations sont renvoyées d'office au comité permanent compétent dont la liste est annexée.

Profitant de ce que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

**M. le Président:** Est-ce que le député de Victoria invoque le Règlement?

**M. Brewin:** Monsieur le Président, je sais qu'en règle générale, on invoque le Règlement lorsque le gouvernement présente de telles motions. Reprenez-moi si je me trompe, mais le gouvernement a présenté une motion rien que pour mettre fin à la présentation des pétitions. Admettons qu'il existe d'autres questions qui peuvent être soulevées, mais aucune qui relève de cette rubrique.